



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile communique :

Ce lundi 22 mars 2021, une tentative de braquage perpétrée dans le quartier Adidogomé à Lomé a occasionné deux morts (l'un des suites de ses blessures et l'autre par lynchage) et une blessée grave.

En effet, deux individus armés de couteau ont fait irruption, aux environs de 11 heures, dans les locaux de l'agence de transfert d'argent AL IZZA - sise au quartier Adidogomé-Soviépé au lieudit Bukaru. Les deux malfrats se sont attaqués à la responsable de l'agence en tentant de lui arracher sa caisse contenant de l'argent. Face à la résistance de celle-ci, les malfrats l'ont poignardée à l'arcade sourcilière droite. Elle s'est écroulée et a malheureusement succombée sur place des suites de ses blessures.

Une employée de la victime, présente sur les lieux qui tentait à son tour de s'opposer à l'action de ces malfrats, a également été poignardée. Elle est grièvement blessée et évacuée au CHU Sylvanus Olympio où elle est admise pour les soins d'urgence.

Alertée par les cris des victimes, la population environnante a réussi à appréhender et lyncher à mort l'un des braqueurs. L'autre malfrat a réussi à s'échapper à dos de sa moto.

Aussitôt saisies des faits, les forces de sécurité se sont transportées sur les lieux. Une enquête est ouverte par la police nationale en vue de faire la lumière sur cette tentative de braquage et surtout pour rechercher et appréhender le malfrat en fuite.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile présente, au nom du gouvernement, ses sincères condoléances aux familles éplorées ainsi que sa compassion et ses vœux de prompt rétablissement à la blessée.

Tout en remerciant et félicitant les vaillantes populations pour leur bravoure, il tient à leur rappeler que les vindictes populaires sont à proscrire en toutes circonstances. Toute personne - auteur présumée d'un crime ou délit - appréhendée devra être confiée aux forces de sécurité pour répondre de ses actes devant les juridictions compétentes.

Lomé, le 22 mars 2021


Général de Brigade Damehame YARK